

Délégation départementale du Val d'Oise

Département Santé Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Destinataire(s) :

MAIRIE DE LONGUESSE

SIEVAM

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

SIEVAM AUTONOME

Commune de : LONGUESSE

Prélèvement et mesures de terrain du **29/04/2025 à 09h45** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : SIEVA UDI (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : LONGUESSE 14 GRANDE RUE - ECOLE

Code point de surveillance : 0000004467 Code installation : 004047 Type d'analyse : PES6

Code Sise analyse : 00187031 Référence laboratoire : H.2025.1277-1 Numéro de prélèvement : 09500184479

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500184479 - page : 1)

Le lundi 19 mai 2025

Pour le Directeur Général et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Contexte Environnemental						
Température de l'eau	13,2	°C				25
			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Pesticides triazines						
Atrazine	0,013	µg/L		0,1		
Pesticides Divers						
Total des pesticides analysés	0,126	µg/L		0, 5		
Métabolites						
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl	0,060	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl déisopropyl	0,053	µg/L		0,1		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1